



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: 17 décembre

Endroit: Salle de conférence école Paul-Bruchési

Heure: **18h**

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Pascal Héon, Laurence Pilon et Julie Blanchette, Erick Laperrière, Chantal Payette

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h01

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec quelques petites modifications.

4. Présentation du procès-verbal du 20 novembre 2019

Le procès-verbal est adopté avec quelques modifications mineures.

5. Présentation de l'œuvre d'arts

L'artiste sélectionné pour réaliser l'œuvre d'art qui sera présente dans la cour d'école sera Philippe Allard. Son œuvre occupera une partie des murs à l'extérieur et aura pour thème Michel Tremblay. L'œuvre sera réalisée sur des plaques de verres et intégrera une photo de Michel Tremblay et des extraits de ses livres.

Inauguration prévue après les travaux car l'installation est prévue dans les travaux.

6. Présentation des services de la Maison d'Aurore

Point reporté au prochain C.É.

7. Mot du technicien en service de garde

Il y a un mouvement de personnel entre certains niveaux. La question a été posée à savoir pourquoi faire ce changement juste avant Noël. Plusieurs facteurs ont été considérés et c'était la meilleure solution.

Le poste en 4^e vient d'être comblé.

Formulaire pédago : nouveau formulaire simplifié avec toutes les pédago sur le même formulaire. Une demande est faite de mettre les détails des pédagos sur le site, facilement accessible.

Il y aura une augmentation ministérielle des frais de garde au 1^{er} janvier 2020.

Il y aura la Parade de Noël jeudi avec des lanternes à 15h45

Un problème de difficulté de communication est soulevé : difficulté de communication des informations urgentes sur le site web que les parents ne lisent pas à temps.

Hophop : 80 enfants inscrits

Un parent souligne le travail des éducatrices qui font les brigadières le matin.

8. OPP de l'école

Organisation du chocolat chaud et du vin chaud après le spectacle de Noël

Danse de la Saint-Valentin : sera le 14 février

9. Fondation Paul-Bruchési

Profit de la campagne d'huile d'olive : 6161\$ pour un peu plus de 600 bouteilles

10. Retour sur les objectifs du C.É. 2019-2020

10.1. Suivi de la construction du nouveau gymnase

Au retour des vacances, la structure commencera, le gymnase prendra forme.

10.1.1. Info-travaux sur le chantier actuel

10.2. Sécurité aux abords de l'école et de l'annexe

10.3. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière

Aux dernières nouvelles, ce projet aurait été mis sur la glace par l'arrondissement. Une rencontre est prévue entre un parent du CÉ et les représentants du conseil d'arrondissement.

10.4. Plan vert

Les enseignants ont communiqué leurs attentes par rapport au comité. Des parents aussi se sont montrés intéressés à participer à s'impliquer. Il y a aussi un souhait d'intégrer les élèves dans ce comité.

10.5. Capacité d'accueil

92% de réinscription, l'inscription pour les nouveaux sera en janvier

10.6. En route vers le centième

10.7. Réflexion sur notre école et l'école publique

Priorité pour la CSDM d'encourager les élèves des écoles primaires à poursuivre au public au secondaire. L'école Jeanne-Mance n'est pas à pleine capacité. Il y aura des nouveaux programmes offerts dans les prochaines années.

Essayer de faire un lien avec le centième : Qui on était et qui on devient (possibilité d'inclure l'environnement, le projet éducatif, etc.). Soumettre ce questionnement à l'équipe-école.

11. Projet proposé par un membre du C.É.

Rapprocher nos élèves avec des artistes pour faire de la médiation culturelle. Dans cette optique, inviter une autrice en résidence qui viendrait travailler son prochain livre devant les élèves. Il pourrait aussi y avoir des élèves qui viennent écrire avec l'autrice. Troisième volet, de permettre une rencontre entre les classes et l'autrice. Inviter aussi l'illustratrice pour qu'elle puisse réaliser une œuvre en direct.

Idéalement pendant la semaine du français qui est la 2^e semaine de mars pendant 3 jours dans le corridor scolaire.

Budget : demande de subvention à la maison de la culture mais il devait y avoir une partie de l'activité qui se déroulait à la maison, donc cela n'a pas fonctionné. 250\$ par jour pour l'auteur et aussi un peu d'argent pour le côté technique. Et pour l'illustratrice peut-être un 250\$ supplémentaire donc autour de 1500\$.

Le CÉ accepte ce projet et s'il n'y a pas de subvention, la fondation assumera les coûts.

12. Mot de la direction

12.1. Dépôt des résultats financiers de l'école

Madame Payette a présenté aux membres du CÉ l'attestation des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées. Le CÉ de l'école a confirmé que le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur a alloué à l'établissement, dans le cadre de ces mesures, un montant

de 194 576,00\$. Le CÉ a certifié en signant le document que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Madame Payette a dressé un premier portrait de la situation financière de l'école. Elle a expliqué les différents fonds du budget global de l'école. Elle a mentionné également qu'il y avait actuellement un montant de fonctionnement de 29 339,00\$ et qu'il restait un montant de 14 657,00\$ pour le service d'orthophonie.

12.2. Comité vert à l'école

Madame Payette a proposé un comité vert parents bénévoles ainsi qu'un comité vert élèves afin de créer des liens significatifs entre les 2 groupes impliqués et de maintenir une continuité dans les projets écologiques qui seront proposés. Elle enverra d'ici peu l'information sur le site de l'école.

13. Mot des enseignants

14. Correspondances

15. Points divers

16. Levée de l'assemblée